



Formateurs occasionnels 3ème session

Domaine

Domaine
13.3.Competences
transverses et
methodes de travail

Date

Du14/10/2025 Au16/10/2025

Durée

J<mark>ours: 3.00</mark> Heures: 21.00

Lieu principal

Site de formation de Pérols

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-00017

Contact administratif

SEVERINE DA SILVA severine.dasilva@ofb.gouv.fr

Responsable pédagogique

EMILIE RYCKEBUSCH
emilie.ryckebusch@ofb.{

Pédagogie

Programme

1.Les notion de la formation.

2.Les principes et techniques d'apprentissage.

3.Le rôle, la posture, les biais du formateur.

4.La pédagogie.

5.L'animateur.

6/ Réagir, s'adapter face à l'imprévu.

Objectifs

- 1.Définir la formation.
- 2. Comprendre comment fonctionne l'apprentissage.
- 3.Cerner le rôle et la posture de formateur.
- 3. Identifier ses points forts pour réussir en tant que formateur.
- 4.S'approprier les bases de la pédagogie pour adultes .
- 5.Découvrir les ressources pédagogiques pour concevoir une formation.
- 6.Comprendre la dynamique de groupe en formation.
- 7.S'approprier les bonnes pratiques de prise de parole en formation.
- 8. Apprendre à anticiper et s'adapter à l'imprévu.

Pré-requis

Formateurs

Méthodes et supports

- 1.Brainstorming, .
- 2.Expérienciel, quiz, exercices, interview.
- 3. Auto-diagnostic, mise en situation, exercice, débrief.
- 4. Exposition, débrief, témoignage.
- 5. Mises en situation, quiz, expérience neuroscientifique.
- 6.Travail en sous-groupe, quiz, exercice, retour d'expérience

Public concerné

Agent de l'OFB et partenaire

Planning

DATE DE DÉBUT : 14/10/2025 TYPE DE PLANNIFICATION : Continue

DATE DE FIN: 16/10/2025 LIEU PRINCIPAL: Site de formation de

Pérols

DURÉE (H/J): 21:00/3.00

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
14/10/25	14/10/25	10:00	18:00	7	Site de formation de Pérols
15/10/25	15/10/25	09:00	17:30	7	Site de formation de Pérols
16/10/25	16/10/25	09:00	12:00	7	Site de formation de Pérols







■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : **ACTION DE FORMATION**